

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2022



1. Fonctionnement	3
1.1. Dépenses	3
1.1.1. Frais liés au local	3
1.1.2. Frais divers	3
1.1.3. Achats pour la médiathèque	3
1.1.4. Déplacement	3
1.1.5. Adhésions à d'autres structures	3
1.1.6. Prestations externes	4
1.2. Revenus	4
1.2.1. Cotisations et dons	4
1.2.2. Subventions	4
1.2.3. Formations	5
1.2.4. Ventes	5
2. Activités et projets	5
2.1. Marche des Fiertés LGBTI+	5
2.2. Noz Pride	5
3. Actifs	6
4. Bénévolat	6
5. Annexes	6

I. Fonctionnement

1.1. Dépenses

1.1.1. Frais liés au local

L'ensemble des loyers et des charges locatives de cette année s'élève à 4637,37€.

Cela représente une charge de 386€ par mois, environ.

L'assurance s'est élevée à 434,14 €. C'est un montant quasiment stable d'une année à l'autre.

Les frais d'internet et de téléphonie s'élèvent à 419,76€.

Des réparations ont été nécessaires, et représentent une somme de 116,50€.

1.1.2. Frais divers

Les frais bancaires se sont élevés à 56,12€ et représentent les frais de provision de carte bancaire, et les frais des services en ligne du Crédit Mutuel.

Les frais postaux se sont élevés à 94,20€. Les frais d'hébergement des sites internet et de location des noms de domaine se sont élevés à 87,60€.

L'impression de brochures et autres supports de communication représente 78,52€ de dépenses.

L'achat de mobilier (canapé, nouveaux fauteuils, chaise de bureau) s'élève à 1 119,75€.

L'achat de petites fournitures et courses permettant le bon fonctionnement du local s'élève à 961,79€.

1.1.3. Achats pour la médiathèque

Une commande de livres de 315,24€ a été faite en novembre. Une deuxième commande de 363,69€ a été effectuée en décembre mais le paiement a été effectué en 2023 et ne paraît pas sur le rapport financier de 2022.

1.1.4. Déplacement

Les frais engagés pour les accompagnements de personnes en demande d'asile à l'OFPRA et à la CNDA sont de 1141,75 €. C'est une augmentation conséquente des frais (plus du double) par rapport à l'année précédente, qui reflète une part de l'engagement des bénévoles qui se sont investi·e·s dans l'accompagnement des personnes en demande d'asile.

1.1.5. Adhésions à d'autres structures

L'association a payé 234€ en 2022 afin d'adhérer à d'autres structures. Cela comprend notamment l'adhésion :

À la Fédération LGBTI+

Au RAVAD

Au Planning Familial 35

1.1.6. Prestations externes

150€ ont été versés à l'association Ædelphes Rennes pour sa participation à des formations rémunérées dans des établissements scolaires en 2021.

105€ ont été versés à l'Association Borderline Espoir dans le cadre d'une formation à l'animation de groupe de parole en santé mentale.

1.2. Revenus

1.2.1. Cotisations et dons

NB: Les cotisations versées après le 1er novembre ouvrent une adhésion valable sur toute l'année civile suivante. Le nombre de cotisations versées en 2021 est donc plus bas que le nombre d'adhérent·e·s 2021.

Personnes morales

10 associations ont été membres en 2022. Pour que l'adhésion soit accessible aux plus petites structures, le montant de l'adhésion est de 30 €, avec un don encouragé pour les associations ayant plus de moyens.

Le montant total perçu en 2022 est de 300€ et 20 € de dons.

Personnes physiques

En 2022, 156 personnes physiques ont adhéré à l'association. Cela représente 780€ et 1355€ de dons associés.

Mécénat et legs

Un total de 1096€ a été donné à l'association durant l'année 2022.

1.2.2. Subventions

La Ville de Rennes verse à l'association une subvention annuelle de fonctionnement de 10 000 € dans le cadre du contrat de ville passé entre elle et l'association. À cette subvention sont associées un abaissement du loyer et des charges locatives.

De plus, de le cadre du projet de soutien au fonctionnement des Centres LGBTI+, la Délégation Interministérielle A la Lutte Contre le Racisme, L'Antisémitisme et la Haine Anti LGBT a attribué à Iskis une subvention d'un moment de 26194€ pour la fin 2022 et l'année 2023. Cette subvention a été reçue en fin d'année et permettra à l'association de mettre en place des projets plus ambitieux tels qu'un emploi salarié.

1.2.3. Formations

Les formations effectuées dans d'autres structures, notamment sur le thème de l'accueil des personnes transgenres, ont rapporté 800€.

Les interventions en milieu scolaire sur la sensibilisation des jeunes aux LGBTIphobies ont rapporté 300€.

1.2.4. Ventes

Habituellement, l'association vend des badges et un recueil de nouvelles. Ces ventes s'effectuent au local tout au long de l'année et lors d'événements publics. Cette année, la vente de badges et du recueil a représenté la somme de 33€.

2. Activités et projets

2.1. Marche des Fiertés LGBTI+

L'organisation de la Marche des Fiertés cette année a nécessité un budget de 4 561,01€, dont :

- 191,20€ de prestations de services pour de l'interprétariat en LSF
- 1 636,29€ d'achat de matériel
- 250,40€ de locations (véhicule, tables et talkie-walkies, barnums)
- 1 495,88€ de frais de réparations ou achats de matériel
- 917,80€ de frais de communication (affiches, banderoles)
- 69,44€ de droits d'auteurs (SACEM)

Les frais de réparation et de rachat de matériel sont plus élevés que les années précédentes, en raison d'un manque de bénévoles pour gérer le matériel et la foule. Une partie des frais concernent aussi des frais de réparation sur la location du camion qui a été endommagé durant le transport du matériel.

Deux chèques d'un montant respectifs de 224,84€ et de 16,80€ ont été prélevés sans que l'origine n'en soit déterminée. Leur prélèvement datant du début du mois de juin, ceux-ci sont probablement des paiements en lien avec la Marche des Fiertés, sans certitude.

2.2. Noz Pride

Cette année, la soirée de la Noz Pride a généré 983,03€ de bénéfices.

La vente de billets a rapporté 8 865,5€.

156€ de dons ont été effectués.

Les dépenses de la Noz Pride représentent 8038,42€. Ceci correspond à

- 4 339,59€ de location pour la salle L'Étage du Liberté
- 1 850€ de prestations de service afin de rémunérer les artistes (spectacle, musique)
- 389€ de cotisations URSSAF des chèques emploi associatif
- 988,53€ à la SACEM

- 383,42€ de communication (affiches)
- 77,88€ d'achat de petites fournitures et courses.

3. Actifs

La compte courant de l'association était crédité de 48 076,01€ au 31 décembre 2022. Cela représente un montant significativement plus important que les années précédentes. En effet, fin 2021 le compte disposait de 25 615,76 €. Cela correspond essentiellement à l'attribution en fin d'année de la subvention de la DILCRAH.

4. Bénévolat

Comme en 2021, nous n'avons pas effectué en 2022 le décompte des heures de bénévolat. Le comptage assidu des heures de bénévolat est extrêmement instructif, mais il s'agit également d'une tâche supplémentaire qui nous a semblé lourde à porter et trop coûteuse en énergie.

5. Annexes

Bilan financier sous forme de tableau.

Charges	50044,5	Revenus	50044,5
60 - Achats		70 - Achats, prestations	
604. Prestation de service		706. Prestations de services	
Formations	255	Interventions en Milieu Scolaire	300
Marche des Fiertés	191,2	Formations	800
Noz Pride	1850	Vente billets Noz Pride	8865,5
606. Achats non stockés		707. Vente de produits finis, de marchandises	
Fournitures	2081,54	Badges	33
Marche des Fiertés	1636,29		
Noz Pride	77,88		
61- Services extérieurs			
613. Locations	2241,99		
Marche des Fiertés - locations mobilières	646,4		
Noz Pride - Location immobilière	4339,59		
614. Charges locatives	2520		
615. Entretien et réparation	116,5		
Marche des Fiertés	1099,88		
616. Primes d'assurance			
Multirisques	434,14		
618. Divers - Documentation	78,52		
62 - Autres services extérieurs			
623. Publicité, publication, relations publiques	344,14		
Marche des Fiertés	917,8		
Noz Pride	383,42		
625. Déplacements, missions	115		
Accompagnements CNDA/OFPRA	1141,75		
626. Frais postaux et de télécommunications. (frais postaux et télécoms)	513,96		
627. Services bancaires	56,12		
64- Charges de personnel		74. Subventions	
Cotisations à l'URSSAF - Noz Pride	389	Ville de Rennes - annuelle	10000
		Dilcrah	26194
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
6518 - Nom de domaine + hébergement	87,6		
Marche des Fiertés	69,44		
Noz Pride	998,53		
6586 - Cotisations	234	756. Cotisations	
		Cotisations	1245
		Dons	2451
67- Charges exceptionnelles		Dons Noz Pride	156
Dons	30		
10. Fonds associatif et réserves	27194,81		

Fonctionnement

Charges	10250,26	Revenus	41023			
60 - Achats		70 - Achats, prestations				
604. Prestation de service		706. Prestations de services				
Formations	255	Interventions en Milieu Scolaire	300			
		Formations	800			
		707. Vente de produits finis, de marchandises				
606. Achats non stockés		Badges	33			
Fournitures	2081,54					
61 - Services extérieurs						
613. Locations	2241,99					
614. Charges locatives	2520					
615. Entretien et réparation	116,5					
616. Primes d'assurance						
Multirisques	434,14					
618. Divers - Documentation	78,52					
62 - Autres services extérieurs						
623. Publicité, publication, relations publiques	344,14					
625. Déplacements, missions	115					
Accompagnements CNDA/OFPRA	1141,75					
626. Frais postaux et de télécommunications. (frais postaux et télécoms)	513,96					
627. Services bancaires	56,12					
64 - Charges de personnel		74. Subventions				
		Ville de Rennes - annuelle	10000			
		Dilcrah	26194			
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante				
6518 - Nom de domaine + hébergement	87,6					
		756. Cotisations				
6586 - Cotisations	234	Cotisations	1245			
		Dons	2451			
67 - Charges exceptionnelles						
Dons	30					
10. Fonds associatif et réserves						

